

### Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social urbain :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)



#### Prochaines actions collectives du Centre de ressources :

##### Formations- action en partenariat avec le CNFPT

-Compréhension et prévention des violences urbaines : 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre et 2 décembre

-Observation sociale et politique de la ville : 14, 15, 17 décembre 2009 (première partie)

Pour avoir des informations sur les modalités d'inscription : 0596 686452

Voir agenda sur le site : <http://www.villecaraibe.com/agenda.html>

## Actualités DSU nationales et réformes en cours

### Les directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale commencent à prendre

**tournure** publié le 20 octobre 2009 sur localtis ; Roselyne Bachelot-Narquin, Martin Hirsch et Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du logement, ont réuni au ministère de la Santé, le 13 octobre, l'ensemble des préfigurateurs chargés - sur le modèle des préfigurateurs des agences régionales de santé (voir notre article ci-contre du 30 septembre 2009) - de préparer la mise en place des  **futures directions régionales de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)**. Avec les treize nominations intervenues le 1er octobre, ceux-ci sont désormais quasiment au complet. Seuls manquent encore à l'appel l'Ile-de-France et les départements d'outre-mer. L'objet du séminaire du 13 octobre était de procéder à un premier échange d'expérience avec les huit préfigurateurs de la première vague, mais aussi de permettre à tous les préfigurateurs d'exprimer les attentes et à l'administration centrale de leur fournir des outils pour la conduite de la préfiguration dans les prochains mois. La mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) est en effet en bonne voie - malgré quelques retards - dans le champ des services extérieurs sociaux et sanitaires de l'Etat. Si la création des ARS en est le volet le plus spectaculaire, la création des DRJSCS, pour être plus discrète, n'en est pas moins importante. **Ces directions regrouperont en effet les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports, la partie (très minoritaire) des Drass qui n'est pas absorbée par les ARS et la représentation régionale de l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances)**. En pratique les fonctionnaires issus de la jeunesse et des sports seront sensiblement plus nombreux que ceux issus des Drass, compte tenu de l'ampleur des transferts vers les ARS. En revanche, les budgets opérationnels de programme (BOP) seront plus importants du côté social. En ce domaine, les DRJSCS devraient gérer six BOP, concernant respectivement la lutte contre l'exclusion (le plus important en termes budgétaires), l'immigration et l'asile, la nationalité et l'intégration, les familles vulnérables, ainsi qu'un BOP "support" regroupant tous les personnels de la région. La définition précise des missions des DRJSCS doit faire l'objet d'un décret, en cours de concertation.

En termes d'organisation, **les DRJSCS devraient être structurées en six pôles : un pôle sports, un pôle jeunesse et politiques éducatives, un pôle professions-formations (professions paramédicales, professions sociales, métiers de l'animation et du sport), un pôle cohésion territoriale, égalité des chances et prévention des discriminations, un pôle observation, contrôle, évaluation et ingénierie et, enfin, un pôle ressources. S'y ajouteraient une mission "développement de la vie associative", le secrétariat des tribunaux des affaires de sécurité sociale (Tass) et des tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI) et, le cas échéant, la représentation interrégionale de la mission nationale de contrôle des organismes de sécurité sociale.**

### Un blog pour préparer la conférence de la vie associative

Afin de préparer la prochaine conférence de la vie associative qui aura lieu le 17 décembre prochain, trois groupes de travail ont été mis en place par Martin Hirsch, le haut commissaire à la Jeunesse : la place des associations dans le dialogue civil ; les relations pouvoirs publics / associations ; la reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole et volontaire. La conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), partie prenante de ces trois groupes de travail, met à la disposition des associations un blog sur lequel trouver dossiers documentaires, comptes-rendus de réunion, propositions de la CPCA... et remarques des associations qui se seront saisies de ce blog.

<http://www.cPCA.asso.fr>

### Mise en place des aides à l'hébergement d'urgence et aux résidences sociales (article de localtis)

Un décret du 26 octobre 2009 met en place et introduit dans le Code de la construction et de l'habitation les aides au financement des résidences hôtelières à vocation sociale et à la création d'établissements d'hébergement. Les premières ont été créées par la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement et constituent - sous la forme d'un ensemble de logements indépendants - des structures intermédiaires entre l'hébergement d'urgence et l'accès au logement ordinaire (voir nos articles ci-contre). Pour sa part, la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (loi Dalo) a prévu la création d'une aide de l'Etat en faveur des structures d'hébergement d'urgence. Plus de deux ans après ces textes, **le décret du 26 octobre met donc en place les modalités de ces aides.** [Article de Localtis](#) et [décret du 26 octobre](#)

### Fonds d'expérimentation pour la jeunesse en outre-mer : 69 dossiers déposés et la Martinique aurait proposé le plus de projet.

En août dernier, le haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch et la secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard se sont associés pour lancer, dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, un appel à projet spécifiquement tourné vers l'Outre-mer. A l'issue de la phase de publication **69 projets ont été déposés**, qui concernent les quatre départements d'outre-mer, Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte. Le jury de présélection des projets se réunit aujourd'hui, jeudi 22 octobre, afin d'étudier les projets déposés. **Le jury annoncera la liste des dossiers retenus d'ici mi novembre.**

**Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse « outre-mer » a été créé par la loi pour le développement économique des outre-mer (LODEOM) du 27 mai 2009. Ce fond est doté de 1 million d'euros par des crédits du Secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer.** Il sera également abondé par la contribution des entreprises installées outre-mer qui bénéficient des exonérations d'impôt sur les sociétés, au titre du dispositif de la zone franche globale d'activités. Destiné à répondre aux enjeux spécifiques de la jeunesse outre-mer, le **fonds d'expérimentation soutient notamment des actions innovantes en matière de lutte contre le décrochage scolaire, d'insertion professionnelle des jeunes dans l'environnement régional ou encore d'appui aux microprojets.**

Martin Hirsch et Marie-Luce Penchard rappellent que dans le cadre plus large du fonds national d'expérimentation pour la jeunesse, des projets sont situés en outre-mer. D'ores et déjà, des projets ont été retenus dans ce cadre :

- en Martinique, le projet « An Bèl Balan » porté par l'université des Antilles-Guyane, et en Polynésie française, le projet « aide préparation insertion », porté par l'université de Polynésie française. Ces deux projets visent à lutter contre le décrochage des étudiants en première année et à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.
- en Martinique, dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir », le projet « Ticket Permis Jeune en Action » du Club Omnisports Dillon Sainte-Thérèse (Fort-de-France).

Contacts presse :

**Cabinet de M. Martin Hirsch : 01 44 38 14 71**

**Cabinet de Marie-Luce Penchard : 01 53 69 26 74**

## Les clauses d'insertion quelles applications concrètes en Martinique ?

L'URSIEA a organisé lundi 26 et mardi 27 octobre un Séminaire en deux temps d'échanges et de mise en réseau sur l'introduction des clauses sociales dans les marchés publics. La Première journée a été organisée autour des techniciens des structures chargés des appels d'offres et des responsables de structures et partenaires de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Le Deuxième temps concernait la rencontre avec les élus du Département, leurs collaborateurs, les Entreprises et les partenaires sociaux.

Devant les difficultés pour l'heure des acheteurs publics et pour lever certaines réticences, l'intervenant **Patrick LOQUET** (Maître de conférence et Membre du CNIAE), à rappeler les dispositifs et articles existants, les modalités pratiques du partenariat nécessaire, les expériences fonctionnant ailleurs...

Aujourd'hui les acteurs de l'IAE sont donc constitués en Réseau et peuvent informer, accompagner les collectivités et partenaires sur l'ensemble du processus.

**Pour en savoir plus sur l'introduction des clauses sociales :** <http://www.socialement-responsable.org/index.php>

Quels articles du code des marchés publics utiliser ?

[Connaître les dispositions du code des marchés publics permettant de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées](#)

Comment mettre en oeuvre les clauses sociales ?

[S'informer sur les bénéficiaires et les formes d'emploi](#)

Comment calculer la clause sociale ?

[Apprendre à calculer les heures d'insertion](#)

Qui solliciter ?

[Savoir où trouver aide et conseil](#)

Quel est le rôle des facilitateurs ?

[Découvrir le rôle essentiel des facilitateurs](#)

Guides, textes et ouvrages de référence

[Une sélection de ressources sur le thème des clauses sociales et de l'achat socialement responsable](#)



**Le « Mois de l'Économie Sociale et Solidaire en France » est une initiative des chambres régionales de l'économie sociale** pour faire découvrir au plus grand nombre, pendant le mois de novembre, et au travers d'initiatives les plus diverses possibles, une autre façon de concevoir l'économie. Grâce au site internet dédié <http://www.lemois-ess.org/>, vous pouvez retrouver l'actualité des manifestations en régions, mais aussi le mode d'emploi pour proposer un programme ou une manifestation. En complément, afin de mieux comprendre les enjeux de l'économie solidaire, une vidéo est également disponible. Une rubrique « Contacts » vous indiquera la liste des référents régionaux ainsi que les partenaires institutionnels ou privés qui sont impliqués.

Contact de la CRESS Martinique: vous accueille dans ses locaux situés au :**27, rue Gabriel Péri 97200 FDF**

Téléphone : **0596 60 27 63**

Fax : **0596 78 54 72**

>> <http://www.lemois-ess.org/> <http://www.cress-martinique.org/>



**Mieux connaître le Dispositif local d'accompagnement** et se tenir informé de son actualité, c'est ce que propose la lettre "DLA & Territoires", à travers des exemples, des témoignages, des analyses, des chiffres...

Ce numéro s'est particulièrement intéressé à la manière dont le DLA peut soutenir des politiques locales, aux possibilités partenariales, à l'accompagnement d'employeurs d'adultes-relais et à l'accès des SIAE aux marchés publics. Dans sa page Repères, ce numéro fait également un zoom sur les bilans 2008 du Dispositif

Le DLA en Martinique est porté par la Boutique de Gestion : 0596 421228

### Talents des Cités : une lauréate martiniquaise honorée au Sénat (Source France Antilles)

Depuis 2002, le prix Talents des Cités récompense les créateurs d'entreprise issus des zones prioritaires de la politique de la ville bénéficiant notamment de l'ensemble des mesures et dispositifs d'aides. En 2009 les jurys Talents des Cités ont expertisé 250 dossiers et sélectionné 38 lauréats. **Rose Hélène MORVILLE** a représenté la Martinique dans la catégorie Emergence avec sa société de décoration Belmoon. Formée à l'Institut Régional des Arts Visuels, option design et objet, elle a enchaîné divers emplois avant de pouvoir évoluer dans le domaine qu'elle aime : la création et la décoration. Elle a occupé un poste de conceptrice artistique pendant 6 ans chez Anti Plis, association culturelle d'animation théâtrale pour les scolaires en contrat emploi-jeune puis en contrat d'accompagnement dans l'emploi. Au chômage depuis 2007, elle a décidé de créer son entreprise de décoration dans les quartiers de Voie de Ville, à Fort de France. Parce que chacun aspire à vivre dans un espace où il fait bon vivre, elle propose aux particuliers et aux entreprises en fonction de leurs attentes et de leurs budgets d'améliorer leur intérieur ou de créer un décor sur mesure autour de leurs événements.

<http://www.talentsdescites.com/>

### Article de LOCALTIS sur la Mise en place du RSA

**René-Paul Victoria, député de La Réunion et maire de Saint-Denis, a remis à François Fillon son rapport sur la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) et du contrat unique d'insertion (CUI), "adaptée au contexte social et économique dans les départements d'outre-mer et tenant compte des dispositifs spécifiques existants".** En principe, le RSA doit être mis en place dans les DOM au plus tard le **1er janvier 2011**. Du côté des DOM, les élus sont plutôt favorables à une mise en place rapide, au nom de la parité avec la métropole. Mais le rapport Victoria voit les choses différemment et s'interroge sur l'intérêt de "mettre en œuvre à brève échéance le RSA, compte tenu de la création du RSTA" (revenu supplémentaire temporaire d'activité). Il estime au contraire "qu'il faut laisser fonctionner le RSTA avant de mettre en œuvre le RSA". Pour René-Paul Victoria, cette période de transition permettrait de comparer les deux dispositifs - le RSA entrant en vigueur en métropole le 1er juin - et de tirer ensuite le meilleur parti de leurs avantages respectifs.. **Mis en place le 1er mars, le RSTA a constitué la réponse à la crise en Guadeloupe, avant d'être étendu aux autres DOM. Son principe - complément de salaire de 100 euros pour des personnes en emploi percevant jusqu'à 1,4 fois le Smic - ressemble de très près à celui du RSA chapeau. Il concerne environ 220.000 salariés des quatre DOM. Le trouble provoqué outre-mer par le rapport ne tient pas au fait qu'il ne préconise pas une mise en place rapide du RSA.** Intervenant à l'Assemblée nationale le 8 avril dernier (sur le projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer), Yves Jégo avait déjà indiqué que le RSTA était mis en place pour trois ans et que l'Etat serait "pragmatique" sur sa durée de versement (voir notre article ci-contre du 9 avril 2009). La surprise vient de l'absence de toute perspective de date sur la mise en place du RSA. Or les deux dispositifs ne répondent pas à la même logique. Créé pour sortir d'un conflit social, le RSTA privilégie clairement les salariés, mais ignore la situation familiale du bénéficiaire. Le RSA couvre un champ plus large (socle et chapeau) et prend en compte la situation familiale dans le calcul de la prestation (socle). **L'auteur du rapport et le gouvernement n'ignorent pas non plus que le remplacement du RSTA par le RSA mettrait vraisemblablement un terme aux compléments versés par les collectivités, créant ainsi une nouvelle source de tensions. Enfin, en pleine crise économique, rien ne dit que les entreprises des DOM seraient en mesure de prendre le relais de l'Etat et des collectivités sous forme d'une augmentation de salaires. En recevant le rapport, le Premier ministre s'est d'ailleurs bien gardé de prendre position.** Le gouvernement ne devrait sans doute pas se prononcer avant la fin des Etats généraux de l'outre-mer. Il pourrait même attendre les résultats de l'évaluation du RSTA, proposée par le rapport Victoria.

[A lire également article de LOCALTIS sur l'articulation entre RSTA et prime pour l'emploi](#)

La VAE en Martinique où s'informer ? : [http://www.mlcaribes.org/article.php?id\\_article=180](http://www.mlcaribes.org/article.php?id_article=180)



A visiter le site de la Mission locale du Nord caraïbe :

[http://www.mlcaribes.org/rubrique.php?id\\_rubrique=2](http://www.mlcaribes.org/rubrique.php?id_rubrique=2)

Pour tout savoir sur l'Education prioritaire : le site internet de l'Observatoire des Zones prioritaires : <http://www.association-ozp.net/>

L'association **OZP** a pour objectif de favoriser les échanges et la réflexion sur l'éducation prioritaire : ZEP-REP (devenus RAR-RRS)

**Ouverture du Palais de la Médiation Jeudi 5 novembre 2009 pour la résolution des conflits et la prévention des situations conflictuelles**

au 19 Rue Galliéni 97200 Fort de France Tél : 05 96 61 27 11

Accueil du public du Lundi au Vendredi de : **09H00 à**

**12H00 et de 14H00 à 17H00**

Les Médiateurs Professionnels Généralistes  
Indépendants des Caraïbes

vous accueillent au :

06 96 35 58 45 – Claude DISPAGNE – CHIATELLO  
06 96 07 55 10 – Alfred LOUIS JOSEPH DOGUE

**Mise en place de stages sur les « gestes mentaux de la connaissance » à la Région**

L'Association école de vie met en place en partenariat avec le Conseil Régional, plusieurs sessions de stages de gestion mental pour lutter contre l'échec scolaire en direction notamment des parents et formateurs.

Les 29, 30, 31 octobre et 2 novembre à la Région. Le 3 au lycée Montgérald au Marin, le 4 au Comité de quartier de Dillon ; les 16, 17, 18 novembre à la Région. Renseignements : Association une école de vie (Tél. 0596 708352 ou une [ecoledevie@gmail.com](mailto:ecoledevie@gmail.com))

**Les projets "coup de main"**



Depuis mai 2007, le Comité de la Fondation complète son action en finançant chaque saison, des projets "coup de main" (actions de terrain concrètes et engagées) où la Fondation peut participer à hauteur de 3 000 euros maximum. Les critères de sélection de ces projets restent les mêmes que pour les projets classiques, ainsi que

les étapes de dépôt d'un dossier excepté le fait qu'un dossier "coup de main" peut être proposé à n'importe quel moment de l'année. Pour en savoir plus : <http://www.natureetdecouvertes.com/pages/Corporate/FONDATION/PDF/Fonctionnement%20%20Coup%20de%20main.pdf>



[Appel à candidatures pour le projet "en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir"](#) L'IRDSU, ATD Quart Monde et 12 partenaires, avec le soutien du Secrétariat Général du CIV et de l'ACSé, lancent un appel à candidatures aux territoires et aux acteurs éducatifs souhaitant s'inscrire dans ce projet.

ATTENTION LA DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES RESTE FIXÉE AU 15 NOVEMBRE

### Appel à projets 2009-2010 de la fondation Norauto.

Créée en 2005, la Fondation Norauto a pour objet la promotion d'une conduite solidaire et responsable. Dans ce cadre, elle octroie des aides financières à des associations, qui œuvrent dans les domaines suivants :

- la sécurité routière
- l'accès au permis de conduire
- la mobilité des personnes âgées et handicapées
- la conduite éco-citoyenne

Pour savoir qui peut répondre à cet appel à projets, rendez-vous sur le site [www.norauto.fr/fondation](http://www.norauto.fr/fondation)

<http://sites.norauto.fr/fondation/appel-a-projets-2009-2010.asp>



2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

---

## A LIRE

### > Avis du Conseil Economique et Social sur Réunifier et réconcilier la ville\_

Le CES revient sur les différentes politiques de l'Etat à destination de la ville depuis 1977, et en dresse un bilan contrasté : en dépit de la nouvelle dynamique engagée entre 2003 et 2007 (loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003, loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005), il constate que la vie quotidienne des habitants demeure globalement difficile, compte tenu de la concentration des problèmes existant dans les « zones urbaines sensibles ». Il appelle dans une deuxième partie à une transformation de la ville par l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants (accent mis sur la personne, sur le bâti et l'urbain ainsi que sur le développement économique et donc l'emploi). Il recommande enfin de clarifier et de rationaliser la politique de la ville, et retient le scénario d'une « culture de projet ». Il procède pour cela à une analyse critique des acteurs et moyens mis au service de cette politique et revient sur les spécificités liées à l'Ile-de-France et à l'outre-mer.

**Source** : Le Gall Gérard, Conseil Economique et Social, 2008, 158 pages

Cliquez sur les liens pour télécharger les fichiers : [Fichier reunifier et reconcilier la ville constats et propositions 200812810402539811827580051698916970.pdf](#)

## La peur détruira-t-elle la ville ? article issu des débats du CRPV d'Essonne

Texte de **Sophie BODY-GENDROT**, communiqué à partir du débat d'actualité du Centre de ressources Politique de la ville d'Essonne du 9 avril 2009 "La peur détruira-t-elle la ville ? Invoquer la peur, pour ne plus vivre ensemble ? "

[Télécharger cet article sur le site du CRPVE 91](#)

### Repère de l'AVISE Culture N°2. Le lieu de musiques actuelles et amplifiées

[http://www.avise.org/IMG/pdf/Repere\\_N2\\_Lieux\\_de\\_musique\\_de\\_f.pdf](http://www.avise.org/IMG/pdf/Repere_N2_Lieux_de_musique_de_f.pdf)

Fiche du Ministère de la culture : Mettre en place un projet culturel :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/fiche4.htm>

Blog d'un DRAC : <http://actionculturelle.over-blog.fr/article-31242912.html>

Pour des politiques culturelles de jeunesse mieux coordonnées Débat de l'INJEP à Avignon

Pour aller voir la page internet des interventions sur cette thématique sur le site internet : [Téléchargez](#)

### Sélection d'ouvrages disponibles au Centre de ressources

-**Le Développement social local. Significations, complexité et exigences.** Geneviève BESSON, collection « Le travail du social », l'Harmattan.2009

-**Se former au développement social local** Sous la Direction de Jean-Marie GOURVIL et Michel JAISER, Edition DUNOD 2009

-**Mettre en œuvre le développement territorial. Méthodologie, outils et pratiques.** 2eme édition Jean François BERNOUX, 2009, Edition DUNOD

-**Revue Tyanaba. De la société d'anthropologie. N°4. Urbanités martiniquaises.** Collectifs, éditorial de W. ROLLE. 2000.

-**Méthodologie de l'intervention en travail social** Christina de Robertis. Nouvelle édition. BAYARD, 2009.

-**Expérience, science et lutte contre la pauvreté, Leçons inaugurales au Collège de France ;** Esther DUFLO, Edition Fayard, 2009

-**La Pratique de la sociologie.** Serge PAUGAM. Licence socio, Editions PUF 2007

-**La Ville et ses territoires.** Marcel RONCAYADO ; Folio essais , 2005

-**Construire des actions collectives. Développer des actions collectives.** 2eme édition Bernard DUMAS et Michel Séguier, Chronique sociale, 1999

## Appel à auteurs pour la revue *Le Sociographe* : "Humour ! de son usage en travail social"

**Recherche de manuscrits ou tout autre document (vidéo, photos, BD, son...)** Dans le champ du travail social, l'humour est a priori assez peu considéré, voire rejeté parfois pour lui préférer la compassion, la condescendance...le "sérieux". Y a-t-il une place pour l'humour dans le travail social ? Qu'en est-il de notre capacité à plaisanter, à positiver "malgré tout", ou encore à relativiser, dans notre monde professionnel ? Humour, ironie, dérision, "grain de folie"... : un peu de vie dans un monde qui se prend parfois trop au sérieux ? **Dépôt jusqu'au 1er Décembre 2009.** Pour de plus amples informations :

<http://www.lesociographe.org> **Notes de lectures du sociographe** : <http://irts-lr.fr/notes-de-lecture.html>

### **BIENTÔT !**

REFONTE DU SITE INTERNET !

PUBLICATION D'ARTICLES DE FOND SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN EN MARTINIQUE

POUR PUBLIER UN ARTICLE OU UNE INFORMATION DSU : [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)

« Si tu n'as pas appris ce que tu sais pour le mettre en œuvre, pourquoi l'as-tu appris ? » Épictète